



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

suicide

Question écrite n° 99619

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, chargée de la jeunesse et de la vie associative, sur l'augmentation du nombre des suicides dernièrement en France. Le phénomène représente pour le pays la seconde cause de mortalité chez les jeunes de moins de 24 ans et constitue la première source de mortalité chez les jeunes adultes de 24-35 ans. Lors des deux mois précédents, les suicides consécutifs de plusieurs pré-adolescents, la défenestration d'une fillette de neuf ans dans le Rhône ou la noyade d'un enfant de onze ans dans l'Isère ont interpellé l'opinion publique. Selon la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, 195 000 hospitalisations annuelles sont dues à des tentatives de suicide. Les causes pouvant être d'origines familiales ou affectives, socio-économiques ou psychiatriques, la France fait partie des pays les plus touchés, à l'instar des pays du Nord. Il lui demande donc de bien vouloir indiquer les efforts à venir en matière de prévention du suicide mais également quelles mesures le Gouvernement souhaite mettre en place afin d'atténuer ce fléau social.

Texte de la réponse

En complément du plan santé auquel travaillent conjointement le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et le ministère du travail, de l'emploi et de la santé, la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative a confié fin janvier 2011 à Boris Cyrulnik, neuropsychiatre et psychanalyste, une mission sur le suicide des enfants. Il s'agira dans un premier temps de dresser un état des lieux des connaissances scientifiques en matière de suicide et de tentatives de suicide des jeunes. Cet état des lieux devra permettre d'appréhender ce phénomène et de mettre en perspective la situation que nous connaissons dans notre pays au regard de celle de nos voisins européens. Il conviendra ensuite de dresser des pistes de réflexion et, le cas échéant, de proposer des préconisations en matière de prévention de tels risques. Un prérapport, centré sur le recensement des connaissances scientifiques en matière de suicide des jeunes, sera remis en avril et le rapport définitif est attendu pour le mois de juin 2011. Il fera l'objet d'une publication aux éditions Odile Jacob.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99619

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2011, page 1152

Réponse publiée le : 24 mai 2011, page 5507